



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201917

VALABLE JUSQU'AU 27/02/2026

ÉDITÉ LE

17/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOURS 2020B00134

Siret : 880 912 795 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6116871

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD 877523

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD 877523

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : BEEHOME

20 RUE EDOUARD BRANLY
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 73 07 50

Portable : 06 58 22 98 71

Fax :

Site Internet : www.beehome-enr.com

E-mail : contact@beehomeenergies.com

Responsabilité légale :

EL ASSALI AZIZ GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	09/07/2025
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Chauffagiste,Menuisier)	28/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/02/2024
o Ventilation mécanique	28/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/02/2024
o Fenêtres de toit	28/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/02/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	28/02/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/02/2024
o Isolation des combles perdus	28/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/02/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	09/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.